

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. A l'invitation du Gouvernement de l'Égypte et en consultation avec le Président et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion se tiendrait au Caire, les 25 et 26 novembre 2004, à la «Cairo House» (Al Fostat Zone, Le Caire, Égypte). Les délégués seront transférés par autocar de l'hôtel (Grand Hyatt, Garden City, Corniche El Nil, Le Caire, Égypte, tel: +20-2-365 1234; fax: +20-2-362 1927) au lieu de la réunion.
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat en vue d'aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour:Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le jeudi 25 novembre 2004, à 9 heures, par le Président du Bureau, M. Clini, Directeur général, Département recherche & développement du Ministère italien de l'environnement et du territoire.
4. Le Bureau est invité à examiner tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours de la journée et demie de ses travaux, y compris l'adoption d'une liste de décisions.
5. Il est envisagé de clore la réunion du Bureau le 26 novembre 2004 à midi. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat à l'Unité MED, puis distribué aux membres pour observations et approbation.

Point 2 de l'ordre du jour:Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

6. L'ordre du jour provisoire, établi par le Secrétariat, a été distribué sous la cote UNEP/BUR/61/1 et il est annoté dans le présent document.
7. La réunion examinera et adoptera son ordre du jour. Un service d'interprétation simultanée anglais-arabe-français sera assuré à toutes les séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (1^{er} juin -31 octobre 2004)

8. Le Coordonnateur du PAM présentera le document UNEP/BUR/62/3.
9. La réunion est invitée à formuler des observations sur les activités menées au cours de cette période et à en prendre note, et à adopter des recommandations selon qu'il conviendra.

Point 4 de l'ordre du jour:Date et lieu de la prochaine réunion Bureau

10. Le Bureau décidera de la date et du lieu de sa prochaine réunion.

Point 5 de l'ordre du jour :Questions diverses

11. La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées au cours de ses délibérations.

Point 6 de l'ordre du jour:Conclusions et décisions

12. Le Secrétariat soumettra, pour adoption, un ensemble de recommandations. Il est prévu que le rapport de la réunion sera adopté à une phase ultérieure.

Point 7 de l'ordre du jour:Clôture de la réunion

13. La clôture de la réunion devrait être prononcée par le Président le vendredi 26 novembre 2004 à 13 heures.

EMPLOI DU TEMPS

JEUDI 25 NOVEMBRE 2004

- 9 h 1) Ouverture de la réunion M. Corrado Clini
2) Adoption de l'ordre du jour et adoption des travaux
- 9h30 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, 16 juin 2004) Secrétariat du PAM
A. Examen général de l'état d'avancement et des résultats des principales activités
B. Questions spécifiques
a. Questions juridiques (points 1 et 2)
- 11h **Pause café**
- 11h30 **(Suite)** Secrétariat du PAM
3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, 16 juin 2004)
B. Questions spécifiques
a. Questions juridiques (points 3 et 4)
b. Questions institutionnelles (point 1)
- 13h **Pause déjeuner**
- 15h **(Suite)** MAP Secretariat
3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, 16 juin 2004)
B. Questions spécifiques
b. Questions institutionnelles (points 1 et 2)
c. Coopération et partenaires
d. Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)
- 16h30 **Pause café**
- 17.00 **(Suite)** Secrétariat du PAM
3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, 16 juin 2004)
B. Questions spécifiques
c. Coopération et partenaires

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2004

9h

(Suite)

- 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, 16 juin 2004)

B. Questions spécifiques

- d. Commission méditerranéenne du développement durable*
- e. Information et sensibilisation du public*

11h **Pause café**

11.30

- 4) Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau
- 5) Questions diverses
- 6) Conclusions et décisions

13h 7) Clôture de la réunion

Président du Bureau